



CORSE : La Colère Gronde ! Un Directeur, Manager façon « MAC DONALD'S »

Le Management est un mot français, dont l'objectif d'origine est bien d'obtenir le maximum de chaque collaborateur en conciliant les intérêts propres de chacun. La qualité de vie au travail devrait être au cœur des préoccupations.

En Corse, notre directeur semble plutôt tendre à interpréter le terme dans une vision anglo-saxonne la plus dénigrante pour le salarié, le travailleur, en l'occurrence le douanier.

Le contrat pluriannuel de performance de 2009 – 2011 de la DGDDI avait pour objectif d'optimiser les ressources publiques en tenant compte de la compétence de la douane, de la mondialisation et des évolutions technologiques. Le pilotage des services passait donc par la formation des personnels aux pratiques du management pilotée par l'IMD (Institut du Management Douanier). Cette formation s'adressait à l'ensemble des cadres : dirigeants, intermédiaires et de proximité. La majorité des agents pense que ce terme de management sied davantage à la restauration rapide qu'à notre administration, même si comparaison n'est pas raison. Comment faire avaler des couleuvres prétextant que le monde doit évoluer et que plus rien n'est comme avant ? On nous a expliqué que la modernisation des services passait par une réduction des effectifs. Nous ne sommes pas dupes (30 % d'effectifs amputés en près de 15 ans) !!! Nous pensions que la Corse avait déjà suffisamment donné. Que nenni : depuis quelques mois, on nous reparle de fermeture de services, de redéploiement et de réduction d'effectifs.

Comme si cela ne suffisait pas, le management poussé à son paroxysme atteint des sommets... Force est de constater que depuis l'arrivée de Monsieur le Directeur Régional des Douanes de Corse, la plupart des mesures sont prises à la « va vite », en dépit du bon sens, avec un zèle inapproprié et en l'absence de dialogue social.

En premier lieu, un bon *manager* n'est-il pas supposé connaître ses effectifs, ses brigades, leur mode de fonctionnement et le rôle de chacun plutôt que de s'appuyer sur les approximations, les ragots et les règlements de comptes ?

Un bon manager ne doit-il pas faire preuve d'écoute et d'empathie, dialoguer pour prendre des décisions ? La réponse est OUI, sauf à vouloir semer la discorde et en faire son fonds de commerce. De surcroît, pour connaître quelque chose, mieux vaut l'apprécier.

Or, notre Directeur Régional ne se prive pas de déclarer, à qui veut l'entendre, qu'il n'aime ni la Corse, ni les Corses, ni ses collaborateurs qu'il dénigre avec tout un chacun.

À se demander d'ailleurs s'il aime la Douane...

Monsieur le Directeur, nous avons vu passer nombre de vos prédécesseurs avec des

intentions plus ou moins louables. Aucun d'entre eux ne s'est jamais montré aussi méprisant à l'encontre de ses agents, ni prompt à les monter les uns contre les autres. Il est clair que vous pensez asseoir votre règne sur la division des troupes : stratégie éculée, aussi visible que le nez au milieu de la figure.

Sans compter cette fâcheuse tendance à mélanger les genres : s'en prendre à une collègue handicapée, au titre de la Masse des Douanes, pour régler des différends d'ordre professionnel, est indigne de vous. Cela dit, vous vous êtes vanté d'avoir déjà engagé, par le passé, une procédure disciplinaire contre un agent « Cotorep », avec brio. Félicitations ! Mais peut-on en être fier ?

Nous vous devons ce climat délétère qui pousse doucement les agents à la morosité, parfois à la dépression et produit cet effet pervers et contraire à l'objet de votre nomination.

Votre aversion pour tout ce qui touche à la Corse justifie-t-elle la mise en place de chefs de services « continentaux » aux postes clés tandis que les « locaux » sont systématiquement mis sur la touche et sans cesse critiqués ?

En outre, que dire de votre manière cavalière d'évincer l'agent du GIR pour le transformer en CROC SU, sans préambule, en claironnant alentour qu'il touchait une grosse prime mais ne servait à rien. Chacun mesurera l'effarement de notre pauvre collègue, apprenant la nouvelle de la suppression de son poste par la voix d'une autre administration, en l'occurrence la Police Nationale, lors de son retour de vacances.

Le poste du GIR étant maintenu par décision de la DG, il ne vous aura pas fallu longtemps pour rebondir en amputant un autre service, à savoir la BRR de Corse qui, toujours selon vos assertions, ne servirait à rien non plus. D'après Monsieur le Directeur Adjoint, un service qui n'a pas de résultat ne peut être maintenu par les temps qui courent. Un tel discours est révélateur : vous ne connaissez-rien, ni l'un ni l'autre à ce service que vous êtes censés piloter, pas plus qu'à son historique et à sa vocation !

Pour l'essentiel, une unité de recherche a pour rôle de collecter puis exploiter les renseignements afin de permettre aux autres brigades d'effectuer des contrôles de flux ultérieurs. S'il est arrivé ponctuellement aux agents de la BRR de contrôler par eux-mêmes (hormis les LSP, 63ter, visites domiciliaires et auditions qui leur sont systématiquement dévolus, en théorie), c'était à titre exceptionnel pour des questions de logistique, un caractère d'urgence ou pour pallier à un manque d'effectifs ou de disponibilité des BSE. Vous voudriez que cela devienne la règle et faire de la BRR une BSE bis !

En aucun cas, un agent de la BRR n'a vocation à contrôler dans le sens où cela le « grillerait » en nuisant à ses investigations ultérieures, et surtout, mettrait en danger ses contacts, voire sa propre famille (rappelons que le recrutement et l'exploitation des sources humaines est l'axe central du travail des services de recherche). D'ailleurs le maintien d'une BRR en Corse a été souhaité et acté par la Direction Générale, en son temps, pour des raisons pragmatiques et évidentes : l'éloignement géographique, l'absence d'antenne DOD, le contexte local hautement sensible. Des accords ont également été passés avec la DOD afin que la BRR en assure le prolongement en Corse. Des opérations conjointes ont été menées. La BRR a régulièrement pris en charge les enquêtes périphériques pour le compte de la DOD ou d'autres entités. Enfin, la BRR a transmis nombre d'informations à la DOD pour exploitation sur le continent.

Ne confondez pas, Monsieur le Directeur Régional, le résultat contentieux et l'activité.

D'ailleurs, depuis votre arrivée, la BRR a été sollicitée sans arrêt pour des tâches ingrates et chronophages comme le recouvrement de créances, par exemple, qui n'ont jamais rien apporté à ce service, au détriment d'autres missions. À présent, il est facile d'actionner les indicateurs de performance en pointant du doigt certaines brigades, comme la BRR de Corse ou la cellule de ciblage de Poretta que vous avez dans le collimateur, alors que ces indicateurs ne correspondent pas à leur activité. Regardez plutôt ce qui a pu être concrétisé grâce aux informations transmises et ce

qui aurait pu l'être dans d'autres cas, si le renseignement avait été exploité correctement, à posteriori. Le résultat contentieux ne peut découler que d'une synergie entre les différents maillons intervenant d'un bout à l'autre du processus.

Que dire de votre reprise en main de la Cellule de ciblage dont l'objectif principal lors de sa création était de travailler en complète osmose avec la BRR, prioritairement, dans le cadre du renseignement régional. Cet outil que toutes les autres administrations nous envient doit être au service de la lutte contre la fraude en s'inscrivant dans un schéma régional d'organisation et de circulation des informations. Au contraire, vous n'avez de cesse de vouloir réduire ce service à un rôle de simple exécutant supplétif des BSE dans la préparation des contrôles, méconnaissant totalement les difficultés des ciblage insulaires maritime et aérien, et vidant ce service de sa substance fondatrice. Vous avez même dépêché votre adjoint et l'agent de la CROC à la cellule de ciblage de la BSE de Marignane (aérien uniquement) et la cellule de ciblage de la BSE Sud (maritime uniquement) pour essayer de démontrer l'incompétence et l'inefficacité de Poretta dans ces domaines, occultant au passage que cette unité traite en même temps le trafic aérien et maritime de quatre aéroports et six ports. Vous préférez affirmer et propager une rumeur infondée : « Mais que fait Poretta » ? Le problème résiderait selon vous dans le management, et il faudrait changer l'équipe de commandement pour avoir des exécutants dociles, sans entendre et comprendre l'expertise que vous apporte cette équipe. Pourquoi comparer cette Cellule de Ciblage avec celles de Marignane, Orly ou Roissy ? Il faut comparer ce qui est comparable. Là encore, c'est ne rien connaître de ce service.

Qui plus est, même si vous prétendez que ce service n'est pas menacé de fermeture, pourquoi avez-vous volontairement omis de le présenter à Monsieur le Directeur Interrégional lors de son déplacement de trois jours en Corse pour la visite des services ? Vous allez évidemment prétexter qu'il s'agit d'un problème de « timing ». Pourtant, vous êtes passés à deux reprises à 4 kms de l'aéroport.

Vous aviez planifié les audits de la BRR et de la Cellule de Ciblage de Poretta, avec en point d'orgue, le déplacement d'un auditeur DI les 17 et 18 novembre 2016. L'indemnité forfaitaire de déplacement de la BRR a été retirée aux agents dès le 1^{er} janvier 2017. Y avez vous œuvré Monsieur le Directeur ? Vous leur annoncez aujourd'hui la fin de leurs permanences opérationnelles mises en place par vos prédécesseurs. Que cherchez-vous, Monsieur le Directeur Régional, sinon à couler ces services que vous ne cessez de dénigrer ? Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage !

Concrètement, vous n'avez cessé de réduire le champ d'action de la BRR, la privant des outils de ciblage qu'elle avait mis en place.

Vous avez changé la chaîne hiérarchique initiale pour fragiliser cette unité. Il en est de même pour la Cellule de Poretta, rattachée au POC en janvier 2017. En parallèle, vous avez fait de la CROC le point d'entrée et le référent du renseignement en Corse alors que ce service, cantonné à un bureau, avec bientôt deux agents, en horaires administratifs, ne sera jamais en mesure de suppléer à l'efficacité d'une Brigade de Recherche à compétence régionale. Que dire de la reconnaissance exprimée envers ces agents qui ne comptent pas les heures et sont sollicités de jour comme de nuit, voir pendant leurs congés ?

Enfin, concernant la Régionalisation, avez-vous pensé Monsieur le Directeur à la cartographie de notre île et à son réseau routier, que cela soit pour les agents, les redevables ou les opérateurs. Trouvez-vous normal qu'il faille faire 6 heures de route pour des contrôles ou des démarches administratives, et franchir nécessairement un col, rappelant combien nos routes sont dangereuses et difficiles comme vous avez pu le constater ? Il n'existe pas en Corse d'autoroutes, contrairement aux autres régions françaises, mais c'est aussi ce qui fait son charme. Vous nous avez dit que la Régionalisation avait permis de sauver nos bureaux, mais croyez-vous

qu'elle nous permette de "bien faire" notre travail de douanier, et que le service rendu au public et aux professionnels soit à la hauteur de leurs attentes !

Pour finir, Monsieur le Directeur à l'heure où notre Administration appauvri en particulier le service douanier en Corse, nous demandons par le présent et au vu de notre "particularisme" le maintien de la Recette Régionale à Bastia, le taux du DAFN et le nombre de dossiers gérés le justifie à lui seul amplement.

Personne n'est dupe. **Ne croyez surtout pas que nous allons nous laisser faire.** À vous qui ne songez qu'à revoir la Bretagne comme vous le proclamez à qui veut l'entendre, à l'instar de votre Adjoint qui semble se languir de l'Afrique, nous posons cette question simple :

Quand partez-vous, Monsieur le Directeur ?